



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toulouse, le vendredi 10 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : LES LOCATIONS SAISONNIÈRES, GÎTES, CAMPINGS ET CHAMBRES D'HÔTES DOIVENT RESTER FERMÉS

En cette période de confinement, indispensable à la lutte contre la propagation du COVID-19, il est essentiel de respecter les mesures barrières et de limiter vos déplacements.

Le préfet rappelle que la règle est toujours de rester chez soi, même pendant les congés scolaires et les fêtes pascales.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2020, **les locations saisonnières, gîtes, campings et chambres d'hôtes doivent rester fermés lorsqu'ils ne constituent pas un logement habituel.**

Les forces de police et de gendarmerie sont chargées de veiller au strict respect des mesures de restriction des déplacements déployées pour lutter contre la propagation de la pandémie. Des contrôles seront effectués, et de manière renforcée ce week-end.

Restez chez vous !

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 / 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 / 07 85 02 55 71

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 / 06 08 46 28 31

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

  @prefetoccitanie
www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués